

RENTREE SCOLAIRE A PARTIR DU 12 MAI 2020

INFORMATION AUX FAMILLES

ECOLE MATERNELLE ET ELEMENTAIRE DE FRESNES EN WOEVRE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
TERRITOIRE DE FRESNES

✓ ORGANISATIONS SCOLAIRE ET PEDAGOGIQUE – ECOLE MATERNELLE DES ROCANDOLLES

Après concertation avec la Communauté de Communes, en accord avec l'IEN de circonscription, il a été décidé que seuls les GS feraient leur rentrée à partir du mardi 12 mai 2020 aux horaires d'école habituels.

Dans le respect d'une rentrée progressive, les MS feront leur retour à l'école à partir du mardi 2 juin 2020. Les PS, au vu de nos conditions d'accueil, ne pourront pas revenir en classe d'ici la fin de cette année scolaire.

Les élèves de GS seront répartis dans 3 classes. Vous aurez connaissance des groupes en début de semaine prochaine. Les élèves de MS seront accueillis eux dans leur classe d'origine.

L'ouverture de l'école ne peut se faire qu'avec votre soutien :

- Vous devrez prendre la température de votre enfant chaque matin, et celle-ci doit être inférieure à 37.8° pour qu'il parte à l'école.
- Nous vous demandons également de préparer votre enfant à cette rentrée : expliquez- lui les gestes barrières et la distanciation sociale. Il faudra vêtir votre enfant de façon à ce qu'il soit autonome, nous ne pourrons plus l'aider à s'habiller/se déshabiller. Les gestes d'hygiène devront être acquis notamment pour le passage aux toilettes.
- Aucun sac, ni affaire personnelle, ne seront acceptés dans l'école. Nous vous demandons de garder à votre domicile les carnets de liaison, les informations vous seront communiquées par mail. La messagerie sera consultée le matin et pendant la pause de midi.
- Nous vous demandons de ne rapporter aucune production réalisée pendant le confinement, ni le cahier de vie.
- Si votre enfant devait présenter un symptôme du COVID-19, nous l'isolons, lui mettrons un masque et vous préviendrons afin que vous veniez le chercher dans les plus brefs délais.
- Il vous sera interdit de pénétrer dans l'enceinte de l'établissement, vous déposerez votre enfant à la grille de la grande cour à 8h45 et 13h30. A 11h45 et 16h15, vous récupérerez votre enfant au grand portail derrière l'école. Il conviendra de suivre le chemin utilisé pour les sorties dans la petite cour, et de continuer à longer le bâtiment du gymnase pour y accéder.
- Nous vous demandons désormais d'emmener vos enfants à 8h45 afin qu'ils ne croisent pas les enfants et personnels des bus et ainsi permettre la distanciation sociale demandée.

Les enfants qui resteront scolarisés à domicile continueront à recevoir du travail des enseignantes.

Ce travail sera allégé comme demandé par l'inspection. L'enjeu n'est pas de terminer les programmes mais de s'assurer que les élèves maîtrisent les connaissances pour passer dans la classe supérieure. Il s'agira également de prendre en compte la dimension psychologique que le confinement a pu avoir sur les élèves, tant à l'école qu'à distance.

Nous continuons d'accueillir les enfants du personnel soignant, quel que soit le niveau. Nous vous demandons de bien vouloir nous contacter dès à présent afin de prévoir l'accueil de vos enfants au sein des classes.

✓ ORGANISATIONS SCOLAIRE ET PEDAGOGIQUE – ECOLE ELEMENTAIRE DE LA WOËVRE

Le retour en classe se fait sur la base du volontariat des parents. Une mise en œuvre propre à l'organisation de notre école a été ainsi prévue.

- Les élèves de CP et de CM 2 reprendront le chemin de l'école ce mardi 12 mai 2020. Les horaires d'école demeurent inchangés.
- Les élèves des autres niveaux (CE 1, CE 2 et CM 1) ne rentreront quant à eux qu'à partir du mardi 2 juin 2020, de manière progressive et en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.
- L'objectif premier, lors de ce retour à l'école, sera de retrouver un rythme de travail progressif, de se familiariser avec les gestes barrières et les consignes sanitaires pour se les approprier, de recréer le lien avec l'enseignant et les camarades, mais évidemment aussi de consolider les apprentissages des dernières semaines et d'acquérir des notions fondamentales pour la suite de leur scolarité.

Tout ceci se fera de manière progressive, en concertation d'équipe (enseignants de l'école et équipe de l'IEN de circonscription), et en se basant sur les préconisations de l'Education Nationale.

- La continuité pédagogique à distance sera maintenue, pour les niveaux de classe qui n'auront pas repris.
- Pour les enseignants qui reprendront le travail en classe, les modalités de continuité pédagogique à la maison seront poursuivies, mais adaptées, pour leurs élèves non présents.

✓ ORGANISATION SANITAIRE

L'organisation de l'accueil des élèves de GS, CP et CM2 au sein des écoles maternelle et élémentaire de Fresnes en Woëvre à partir du 12 mai 2020 est établie sur la base des prescriptions émises par le ministère des Solidarités et de la Santé à la date du 30 avril 2020.

Celle-ci entre dans le cadre du protocole sanitaire – guide relatif aux écoles maternelles et élémentaires, réalisé par le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse avec le concours de Bureau Veritas Exploitation.

Elle émane d'une collaboration entre les services de l'Education Nationale, les équipes éducatives de Fresnes en Woëvre maternelle et élémentaire et de la Communauté de Communes et repose sur les principes fondamentaux suivants :

- Le maintien de la distanciation physique, dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne, dans tous les contextes et tous les espaces (arrivée et abords de l'école, récréation, couloirs, restauration scolaire, sanitaires, etc.).
- L'application des gestes barrière, en permanence, partout et par tout le monde. Ce sont les mesures de préventions individuelles les plus efficaces, à l'heure actuelle, contre la propagation du virus.
- La limitation du brassage des élèves avec des effectifs limités dans les classes, ayant pour conséquence une rentrée progressive des sections avec une priorité donnée aux GS, CP, et CM2 à partir du 12 mai 2020.
- Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels, composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus.

En école maternelle, les enseignantes seront accompagnées des ATSEM dont les missions essentielles seront concentrées sur le nettoyage et désinfection des locaux au fil de l'eau dans la journée. Des ATSEM seront mises à disposition de l'école élémentaire pour assurer les mêmes missions.

✓ TRANSPORTS SCOLAIRES

Les transports scolaires sont assurés normalement et aux horaires habituels à partir du mardi 12 mai 2020.

Au regard du nombre réduit de sections accueillies au sein des écoles (GS, CP et CM2), les règles de distanciation physique seront respectées dans le bus.

Un protocole de nettoyage et de désinfection est établi et suivi par la Région Grand Est.

Si une progression croissante des effectifs scolaires, avec l'entrée d'autres sections à partir du mois de juin, devait remettre en cause le principe incontournable de distanciation physique, l'alternance des jours d'écoles en fonction des sections s'imposera.

Un lavage des mains systématique est prévu dès l'entrée dans l'école à l'arrivée des enfants.

✓ PAUSE MERIDIENNE ET RESTAURATION SCOLAIRE

Les Collégiens n'étant actuellement pas scolarisés, la rentrée étant progressive, la Communauté de Communes a fait le choix d'ouvrir sa restauration scolaire.

Les repas seront, comme habituellement, produits sur place, par l'équipe de restauration scolaire dans le respect des règles d'hygiène habituelles de restauration collective et en application de protocoles spécifiques liés au risque sanitaire actuel.

La distanciation physique sera permise par la capacité d'accueil de la restauration, accompagnée d'une mise en place d'arrivée échelonnée par petits groupes dans l'enceinte de la restauration et de l'installation de deux enfants par table.

Les élèves élémentaires mangeront en salle de restauration élémentaire. Les plateaux chauds seront préparés au fur et à mesure des arrivées échelonnées par les équipes de restauration afin d'éviter l'attente au self.

Les élèves maternelles mangeront en salle de restauration habituelle avec un service à table et une distanciation organisée sur la base de 2 enfants par table.

✓ ACCUEILS PERISCOLAIRES

Les accueils périscolaires sont maintenus dans les conditions de fonctionnement habituelles (jours et horaires identiques) au sein du POLE ENFANCE ET JEUNESSE.

La capacité d'accueil du bâtiment permet une prise en charge dans le respect des règles de distanciation physique.

Les parents doivent remonter les besoins de prise en charge pour la période du 12 au 29 mai 2020 aux écoles afin d'anticiper la mise en œuvre et l'adaptation du service.

***Les équipes éducatives des écoles maternelle et élémentaire,
La Communauté de Communes du Territoire de Fresnes en Woëvre.***